



NOTICE OF MOTION to amend Section 7 of the By-Laws

The following motion will be moved on behalf of Council by Ingrid Holmberg (Treasurer) and seconded by Patrick Baker (Vice President) at the Annual General Meeting on 10 May 2012.

MOTION. To make an addition to Section 7 of the By-Laws: ***“7. d. Departments and programs in colleges and universities may become members of the Association, but not life members. The member departments are listed on the website of the Association. The schedule of dues is as follows:***

<i>B.A. granting department</i>	<i>\$50</i>
<i>M.A. granting department</i>	<i>\$100</i>
<i>Ph.D granting department</i>	<i>\$150.”</i>

Rationale. The CAC provides advocacy for classics and classicists with the government and general public. The CAC also encourages and mentors the next generation of classicists. The CAC collects valuable data about classics from colleges and universities throughout Canada which it shares with its member institutions. This data is invaluable information for departments and programs concerning the state of classics and standards of the discipline which may be useful in discussions with administration. Furthermore, the CAC organizes and administers a number of awards to Canadian students in Canadian universities at all levels of study, from first year languages to the Ph.D.



AVIS DE MOTION pour amender la Section 7 des Règlements

La motion suivante sera proposée au nom du Conseil par Ingrid Holmberg (Trésorière), appuyée par Patrick Baker (Vice-Président) à l'Assemblée générale annuelle le 10 mai 2012.

MOTION. Faire un ajout à la Section 7 des Règlements : « **7. d. Les départements et programmes de collèges et d'universités peuvent devenir membres institutionnels de la Société (à l'exception du statut de membre à vie). Les départements membres sont répertoriés sur le site Internet de la Société. Les cotisations sont les suivantes :**

<i>Département offrant le baccalauréat</i>	\$50
<i>Département offrant la maîtrise</i>	\$100
<i>Département offrant le doctorat</i>	\$150. »

Argumentaire. La SCEC représente les études classiques et les classicistes auprès des gouvernements et du grand public. La SCEC soutient également la relève en études classiques au Canada. La SCEC rassemble des informations cruciales sur les études classiques au Canada, tant dans les collèges que dans les universités, et partage les données recueillies avec ses institutions membres. Ces données constituent de précieuses informations pour les départements et programmes au sujet de l'état des études classiques et les standards de la discipline, ce qui peut s'avérer utile dans les relations avec l'administration. En outre, la SCEC organise et gère plusieurs prix et bourses pour les étudiants canadiens inscrits dans des universités canadiennes à tous les niveaux, de la première année du baccalauréat au doctorat.